



**CONCOURS : RH-SC-01(20) – POSTE SYNDIQUÉ – SCFP
NETTOYEUSES/NETTOYEURS occasionnels**

Poste : Nettoyeuses/nettoyeurs occasionnels

Date d'entrée en fonction : Dès que possible

Lieu : Écoles du CSPGNO

Taux horaire : 19,07 \$

Sommaire des responsabilités :

Sous la supervision de la direction d'école appuyée du gérant de l'entretien, le nettoyeur ou la nettoyeuse nettoie et entretient l'intérieur des établissements scolaires qui lui sont assignés afin d'assurer un milieu propre, sûr et sain.

Exigences et qualifications :

- Diplôme d'études secondaires de l'Ontario;
- 1 an d'expérience dans un domaine connexe.

Compétences :

- Démonstre une bonne organisation et méthodologie du travail de nettoyage;
- Démonstre de bonnes aptitudes au niveau de la discrétion, honnêteté, amabilité, rapidité et qualité d'exécution, et un bon esprit d'équipe;
- Démonstre de bonnes capacités de communication orale en français et en anglais;
- Démonstre une bonne aptitude à l'utilisation des appareils et produits spécifiques et courants après démonstration;
- Capacité à faire la synthèse de directives-écrites ou orales;
- Habilité à utiliser les appareils courants de nettoyage (auto laveuse, mono brosse, aspirateur);
- Capacité de doser et manipuler les produits, de gérer le stock et d'éviter tout gaspillage;
- Habilité à s'adapter à diverses situations de travail et de rythme d'activités;
- Habilité à exécuter rapidement et minutieusement les tâches;
- Habilité à travailler seul ou en équipe;
- Faire preuve de débrouillardise;
- Démontrer une bonne capacité à lever, pousser et déplacer.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir le formulaire *Réponse à l'annonce de poste*, une copie de leur curriculum vitae et une copie de leur diplôme d'études secondaires de l'Ontario à l'attention de:

Monsieur Eric Despatie
Directeur des Ressources humaines
296, rue Van Horne
Sudbury (Ontario) P3B 1H9

Tél. : (705) 671-1533 / Téléc. : (705) 671-1794

Courriel : emplois@cspgno.ca

Nous remercions tous les candidats et toutes les candidates, mais nous ne communiquerons qu'avec les personnes retenues pour une entrevue.

Jean-Marc Aubin, président

Marc Gauthier, direction de l'éducation

En vertu du règlement 521/01 tel qu'amendé par le Règlement 322/03 et de la ligne de conduite du Conseil scolaire public du Grand Nord de l'Ontario, tout membre du personnel doit fournir un relevé de ses antécédents criminels avant d'entrer en fonction. Si on vous invite à poursuivre les étapes du processus de sélection, veuillez nous aviser de tout besoin nécessitant des mesures d'adaptations particulières. Les renseignements communiqués seront traités avec respect et confidentialité.

Le CSPGNO encourage l'égalité d'accès à l'emploi.